

[Text]

generally to provide informative material relative to the industry in the hope that an environment will be established in Canada under which the Independent Petroleum Association members can conduct their affairs in an efficient manner.

Our members are active in all areas of Canada, and in 1974 through to 1977, they initiated 75 per cent of all the exploratory wells drilled in Canada and participated in the drilling of over 70 per cent of all wells drilled in Canada irrespective of their location. The IPAC member companies and their management are essentially Canadian and residents of Canada.

Senator Buckwold: May I ask what your relationship is to the Canadian Petroleum Association? Are most companies members of both, and why are there two organizations?

Mr. Porter: That is a good question. There are two organizations. Our group was established in 1961 because at that time there were markets unavailable in Canada for the amount of crude oil that was capable of being produced. Our group, the smaller companies, felt that markets should be expanded within Canada to accept that crude oil and back out foreign crude. As a consequence of the formation of this association, there developed the Borden Commission hearings, the subsequent establishment of the Ottawa Valley line, and further the National Energy Board. In the absence of the development of markets east of the Ottawa Valley line, subsequently the federal government deemed it advisable, in the interests of Canada and the industry, that exports of crude oil into the United States should be permitted, and our group had some role to play there.

I think that because of that and the, shall I say, perhaps different philosophy of the majors in respect to the philosophy of our group, the majors, with their resources, are able to acquire and maintain mineral rights for substantial periods of time. How active they explore those rights is dependent upon the legislation and jurisdiction in which those rights are held. Our people do not have those substantial resources.

Therefore, if we acquire properties we want to get out and drill as quickly as possible and find out if there is anything there or not there. If it is there, fine, let's go to market. Consequently, there are implications in this bill as it relates to joint ventures, mergers and so on, that will impact, in our opinion, very adversely upon our members in the type of activity that they conduct, and in fact on the industry in Canada as a whole. That is a long-winded answer, sir.

Senator Connolly (Ottawa West): It's a good answer.

Senator Laird: In that connection, I presume that you are in sympathy with what has just been said to us by the Canadian Petroleum Association witnesses. Is there any point on which you would be in disagreement with them?

Mr. Porter: Yes, slightly.

[Traduction]

ses programmes de forage. Les objectifs de notre association consistent généralement à fournir des documents d'information se rapportant à l'industrie dans l'espoir de créer au Canada un milieu permettant aux membres de la *Independent Petroleum Association* de gérer efficacement leurs affaires.

Nos membres sont actifs dans toutes les régions du Canada et entre 1974 et 1977, ils sont à l'origine du forage de 75 p. 100 des puits d'exploration au Canada et ont participé au forage de 70 p. 100 de tous les autres puits quel qu'en soit l'emplacement. Les sociétés membres de l'IPAC et leur direction sont essentiellement des Canadiens et des résidents du Canada.

Le sénateur Buckwold: Puis-je vous demander quel est votre lien avec la *Canadian Petroleum Association*? La plupart des compagnies sont-elles membres des deux associations et pourquoi a-t-il deux organisations?

M. Porter: C'est une bonne question. Il y a deux organisations. Notre groupe a été créé en 1961 parce qu'à ce moment-là il n'y avait pas suffisamment de marchés au Canada pour la quantité de pétrole brut que nous pouvions produire. Notre groupe, les petites entreprises, estimait que les marchés devaient être étendus au Canada afin d'accepter ce pétrole brut et refuser le pétrole étranger. C'est ainsi que cette association a entraîné les audiences de la Commission Borden, la construction du pipe-line de la Vallée de l'Outaouais ainsi que la création de l'Office national de l'Énergie. En l'absence de la création de marchés à l'est du pipe-line de la Vallée de l'Outaouais, le gouvernement fédéral a jugé opportun, dans l'intérêt du Canada et de l'industrie, d'autoriser les exportations de pétrole brut aux États-Unis; notre groupe avait alors un rôle à y jouer.

Je crois qu'en raison de cela et, dois-je dire—de la philosophie peut-être différente des sociétés importantes, en ce qui concerne les principes de notre groupe, les sociétés importantes, avec leurs ressources, peuvent acquérir et conserver des droits sur les minéraux pendant des périodes importantes. Leur activité à l'égard de l'exploration de ces droits dépend de la mesure législative et de la juridiction dont ils relèvent. Nous ne disposons pas de ces ressources substantielles.

Voilà pourquoi lorsque nous acquérons des propriétés nous voulons nous mettre à l'œuvre et forer le plus tôt possible afin de savoir s'il y a ou non quelque chose à cet endroit. Le cas échéant, nous allons vers le marché. Par conséquent, ce bill comporte des implications, au chapitre des entreprises en participation, des fusions etc. lesquelles influenceront, à notre avis, d'une façon très néfaste sur nos membres en raison du genre d'activités dont ils s'occupent et de fait sur l'industrie canadienne dans son ensemble. Il s'agit d'une réponse interminable, Monsieur.

Le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest): C'est une bonne réponse.

Le sénateur Laird: À cet égard, je suppose que vous êtes d'accord avec ce que viennent tout juste de nous dire les témoins de la *Canadian Petroleum Association*. Y-a-t-il un point sur lequel vous ne seriez pas d'accord?

M. Porter: Oui, légèrement.